Nº DOCUMENT	**DOCUMENT STATISTIQUE ICCAT ESPADON**

SECTION EXPORTATION:

1. PAYS /ENTITÉ/ENTITÉ DE PÊCHE DE PAVILLON **CANADA**

2. DESCRIPTION DU BATEAU (s'il y a lieu)

Nom du navire | Nº de matricule | LOA (m) | Nº registre ICCAT (s'il y a lieu)

3. LIEU D'EXPORTATION

LOCALITÉ, ETAT OU PROVINCE PAYS/ENTITÉ/ENTITÉ DE PÊCHE_____

4. ZONE DE LA CAPTURE (cocher une case)

X (a) Atlantique Nord --(b) Atlantique Sud --(c) Méditerranée --(d) Pacifique --(e) Indien * Si (d) ou (e) est coché, veuillez ne pas remplir les sections 5 et 6.

5. DESCRIPTION DU POISSON

Type de produit [1]

F/FR	RD/GG/DR/FL/OT	Nom du bateau et enregistrement	Code engin[2]	Poids net (kg)

1) F=Frais, FR=Surgelé, RD=Poids vif, GG=Eviscéré & sans branchies, DR=Poids manipulé, FL=Filets, OT=Autres -Décrire le type de poduit

2) Harp=Harpon, LL= Palangre , Canne/moulinet , Ligne surveillée TROL= Ligne traînante OT= Autres

6. CERTIFICAT DE L'EXPORTATEUR: Pour exporter dans les pays qui ont adopté la taille minimum alternative prévue par l'ICCAT pour l'espadon, l'exportateur doit certifier que l'espadon Atlantique répertorié ci-dessus pèse plus de 15 kg (33 lb) ou, s'il est segmenté, que les segments proviennent d'un espadon > 15 kg.

Je certifie que l'information ci-dessus est, à mon vu et su, complète, véridique et correcte.

Nom **Adresse** **Signature** **Date** **Nº licence**(s'il y a lieu)

7. VALIDATION DU GOUVERNEMENT:

Je déclare valide l'information ci-dessus, qui est, à mon vu et su, complète, véridique et correcte. Poids total de la cargaison: _____kg

Nom & poste du fonctionnaire **Signature** **Date** **Sceau du Gouvernement**

SECTION IMPORTATION

8. CERTIFICAT DE L'IMPORTATEUR:

Je certifie que l'information ci-dessus est, à mon vu et su, complète, véridique et correcte.

Certificat de l'importateur (Pays/Entité/Entité de pêche de transit)

Nom **Adresse** **Signature** **Date** **Nº licence** (s'il y a lieu)

Certificat de l'importateur (Pays/Entité/Entité de pêche de transit)

Nom **Adresse** **Signature** **Date** **Nº licence** (s'il y a lieu)

Certificat de l'importateur (Destination finale de la cargaison)

Nom **Adresse** **Signature** **Date** **Nº licence** (s'il y a lieu)

Lieu final d'importation: Localité _____Etat/Province _____Pays/Entité/Entité de pêche _____

FICHE D'INSTRUCTIONS SUR LE DOCUMENT STATISTIQUE ICCAT ESPADON

Suite à la recommandation de 2001 de l'ICCAT, l'espadon importé dans le territoire d'une Partie contractante ou qui pénètre pour la première fois dans la zone d'une organisation économique régionale doit être accompagné d'un Document Statistique ICCAT Espadon à compter du 1er janvier 2003. Les consignataires qui exportent ou importent de l'espadon de toutes les zones océaniques seront tenus de remplir les sections pertinentes du Document Statistique ICCAT Espadon. Seuls des documents complets et valides garantiront l'admission des cargaisons d'espadon sur le territoire des Parties contractantes (p.ex. Japon, Canada, États-Unis, Espagne, etc). Les cargaisons d'espadon accompagnées de Documents Statistiques Espadon incorrectement remplis (c'est à dire que le Document Statistique Espadon soit est absent de la cargaison, soit est incomplet, invalide ou falsifié) seront considérées comme des cargaisons illégitimes contraires aux efforts de conservation de l'ICCAT, et leur admission sur le territoire d'une Partie contractante sera suspendue (SOUS RÉSERVE DE LA PRÉSENTATION D'UN DOCUMENT DÛMENT REMPLI) ou sujette à une sanction administrative ou autre.

Veuillez suivre cette fiche d'instructions pour remplir les sections qui concernent les Exportateurs, les Importateurs, et la Validation du Gouvernement. Si ce document est rempli dans une autre langue que l'anglais, veuillez joindre la traduction en anglais soit au document, soit sous pli séparé. Note: Si un produit d'espadon est exporté directement du pays/Entité/Entité de pêche pêcheur à une Partie contractante, sans passer en premier lieu par un pays/Entité/Entité de pêche de transit (c'est à dire un pays/Entité/Entité de pêche autre que le pays/Entité/Entité de pêche qui constitue la destination finale du produit), des documents seront remplis séparément pour le poisson destiné à différentes destinations finales, ou bien chaque poisson sera accompagné d'un document distinct pour identifier toute division éventuelle des cargaisons par un pays/Entité/Entité de pêche de transit. L'importation de segments d'espadon autres que la chair (c'est-à-dire la tête, les yeux, la laitance, les viscères, la queue) peut être autorisée sans le document.

Nº DOCUMENT : Numéro de document codé selon le pays, à fournir par le pays/Entité/Entité de pêche délivrant le document.

(1) PAYS/ ENTITÉ/ENTITÉ DE PÊCHE DU PAVILLON : Indiquer le nom du pays/Entité/Entité de pêche du bateau qui a pêché la cargaison d'espadon, et qui a délivré le présent Document. Selon la Recommandation de l'ICCAT, seul l'état de pavillon du bateau qui a pêché l'espadon ou, si le bateau opère dans le cadre d'un accord d'affrètement, le pays d'exportation sera habilité à délivrer ce Document.

(2) DESCRIPTION DU BATEAU (s'il y a lieu) : Indiquer le nom, le numéro de matricule, la longueur hors-tout (LOA) et le numéro de registre ICCAT du bateau qui a capturé l'espadon de la cargaison.

(3) LIEU D'EXPORTATION: Préciser la localité, l'état ou la province, et le pays/Entité/Entité de pêche d'où l'espadon a été exporté.

(4) ZONE DE CAPTURE: Cocher la zone où s'est effectuée la capture. (Si (d) ou (e) est coché, il n'est pas nécessaire de remplir les sections 5 et 6 cidessous.)

(5) DESCRIPTION DU POISSON : L'exportateur devra fournir l'information suivante de la façon la plus précise possible. (NOTE: indiquer un type de produit par ligne.) (1) *Type de produit*: préciser si le type de produit faisant l'objet de l'expédition est FRAIS ou SURGELÉ, et sous forme de POIDS VIF, POIDS ÉVISCÉRÉ, MANIPULÉ, en FILETS, ou AUTRES. Si OT, décrire le type de produits dans la cargaison ; (2). *Moment de la capture* : indiquer le moment de la capture (mois et année) de l'espadon de la cargaison ; (3) *Code engin*: indiquer, selon la liste ci-dessous, le type d'engin qui a été utilisé pour pêcher l'espadon. (5) *Poids net en kg.*

(6) CERTIFICAT DE L'EXPORTATEUR : La personne ou l'agence qui exporte la cargaison d'espadon doit fournir ses nom, adresse, signature, ainsi que la date d'exportation de la cargaison, et le numéro de licence de l'agence (le cas échéant). Pour les pays qui ont adopté la taille minimum alternative prévue par l'ICCAT pour l'espadon, l'exportateur doit certifier que l'espadon Atlantique répertorié pèse plus de 15 kg (33 lb.) ou, s'il est segmenté, que les segments proviennent d'un espadon >15 kg.

(7) VALIDATION DU GOUVERNEMENT : Indiquer le nom et le poste du fonctionnaire qui signe le Document. Ce fonctionnaire doit appartenir à la section pertinente des autorités gouvernementales de l'état de pavillon du bateau qui a pêché l'espadon décrit dans le Document. Le document peut être signé par toute autre personne ou institution dûment autorisée à cet effet par le gouvernement de l'état de pavillon ou, si le bateau opère dans le cadre d'un contrat d'affrètement, par le fonctionnaire du gouvernement ou toute autre personne ou institution autorisée de l'Etat d'exportation. Le poids net de la cargaison doit également être inscrit en kg dans cette section. La mesure substitutionnelle décrite aux paragraphes A-D de la *Résolution de l'ICCAT concernant la validation par un fonctionnaire du gouvernement du Document statistique Thon rouge* [Rés. 93-02] adoptée par la Commission en 1993 peut être appliquée aux exigences ci-dessus concernant la validation du présent Document statistique Espadon.

(8) CERTIFICAT DE L'IMPORTATEUR : La personne ou l'agence qui importe l'espadon doit fournir ses nom, adresse, signature, ainsi que la date d'importation de l'espadon, le numéro de licence de l'agence (s'il y a lieu), et le lieu final d'importation. Ceci comprend l'importation dans les pays/Entité/Entité de pêche de transit. Pour les produits frais ou réfrigérés, la signature de l'importateur peut être substituée par celle d'un employé de l'agence de dédouanement lorsque cette signature est dûment reconnue par l'importateur.

CODE ENGIN	TYPE D'ENGIN
BB	Canneur
GILL	Filet maillant
HAND	Ligne à main
HARP	Harpon
LL	Palangre
MWT	Chalut pélagique
PS	Senne
RR	Canne/moulinet
SPHL	Ligne à main sportive
SPOR	Pêcheries sportives non classées
SURF	Pêcheries surface non classées
TL	Ligne surveillée ("tended line")
TRAP	Madrague
UNCL	Méthodes non précisées
OT	Autres
TROL	Ligne traînante



RENVOYER UNE COPIE DU DOCUMENT DÛMENT REMPLI A DANS LES 7 JOURS:

Pêches et Océans Canada
Station 13S026
200, rue Kent
Ottawa, ON, Canada
K1A 0E6